

**MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION
D'UN GISEMENT D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.**

**Présenté à la
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)**

**Par
Rodrigue Vigneault, septilien**

Monsieur le président, Mesdames les commissaires,

Je suis Rodrigue Vigneault, natif de Natashquan, petit village bien connu de la Minganie sur la Côte-Nord et je réside à Sept-Îles depuis 1975.

Je connais donc bien Sept-Îles et particulièrement le monde municipal puisque je me suis impliqué entre 2003 et 2006 à titre de conseiller municipal du district de Vigneault; pendant la même période, j'ai cumulé la présidence de la Commission scolaire du Fer (que j'occupe toujours depuis juin 2000), j'ai été vice-président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, entre juin 2009 et juin 2011. Professionnellement, j'ai été à l'emploi de Québec Téléphone, Québec-Tel et TELUS entre 1978 et retraité depuis 2011. C'est aussi à Sept-Îles que j'ai eu le grand bonheur de rencontrer mon épouse Louise Tousignant et que nous y avons fondé notre famille composée de trois enfants, Guillaume, Johanie et Élyse.

En guise d'introduction, je partage avec vous le fait que j'aime ma ville et que j'en suis fier! Fier de ses réussites, fier de ses combats. Je suis fier de contribuer, comme citoyen et homme engagé dans ma communauté dans le cadre de cette démarche importante pour un projet majeur porteur d'avenir pour Sept-Îles.

J'ai participé à la majorité des rencontres d'information de Mine Arnaud et aux autres tribunes locales qui avaient pour objectif de mettre en évidence les différentes facettes de ce projet et je suis bien au fait des opinions et positions des différents groupes qui s'en préoccupent avec beaucoup d'intérêt et de dynamisme. C'est à la suite de la séance d'information tenue par le Bureau des audiences publiques en environnement, en juin dernier, et d'une longue réflexion et analyse des informations disponibles, que je l'appuyais officiellement, comme citoyen et candidat au poste de nouveau maire pour la ville de Sept-Îles.

Il va de soi qu'à la suite des récentes activités du BAPE tenues à Sept-Îles, plusieurs questions méritent des réponses un peu plus éclairantes. C'est à la lumière de l'ensemble de la démarche en cours que nous pourrions choisir ce qui est le plus profitable et tolérable pour la population et la ville de Sept-Îles.

Tout en étant à l'écoute des préoccupations de tous les citoyens, j'estime toujours qu'une vaste part de la population tient à la réalisation de ce projet, dans le respect des engagements du promoteur et de la communauté. Les organismes publics responsables de veiller à l'intérêt collectif en consultant le milieu, dont la présente instance, sont un des nombreux gages que des projets comme celui de Mine Arnaud pourront se réaliser adéquatement. Les lois et les règlements en vigueur dans le domaine environnemental et minier servent à encadrer les pratiques des entreprises et cela ne peut qu'être bénéfique pour tous.

Il est connu que nous visons depuis longtemps la diversification pour notre ville historiquement mono-industrielle. Nous devons donc proposer un menu varié d'opportunités d'affaires pour soutenir davantage notre économie et je ne souhaite surtout plus, comme la plupart d'entre nous, d'épisode de crises en raison des soubresauts des différents marchés qui ont trop souvent nui au développement de notre ville.

Celles et ceux qui ont vécu ces soubresauts se souviennent encore comment il a été pénible pour beaucoup d'entre eux de se relever après des crises. Moi j'y étais et je comprends très bien l'opportunité que nous avons comme collectivité en voyant se poindre un projet comme il est question actuellement. Souvent l'histoire est utile dans la réflexion pour influencer un choix de développement; mais ma réflexion n'est pas basée uniquement sur l'aspect économique de la chose mais bien plus sur la fierté que des personnes et des familles auront de s'épanouir dans un milieu de vie qui fait l'envie des autres régions du Québec; d'ailleurs, Sept Îles continue d'être un exemple d'une ville qui a su concilier développement économique, développement durable et qualité de vie.

Les projets novateurs, respectueux des normes et générateurs de richesse pour le plus grand nombre d'intervenants possibles sont tous les bienvenus à Sept-Îles.

J'espère donc que les citoyens se mobiliseront afin d'être créatifs et ultimement obliger les promoteurs de projets à investir au maximum dans la collectivité, en plus de créer des emplois de qualité, et ce, tout en étant un citoyen corporatif impliqué. De cette façon, il ne peut qu'en ressortir une relation de partenariat entre la ville, les citoyens et, dans ce cas-ci, Mine Arnaud, tout en favorisant l'essor économique de la ville et le développement de celle-ci.

Sept-Îles a toujours été un joueur économique compétitif qui a su relever les nombreux défis cycliques, bien appuyée des organismes du milieu et fort d'une stratégique relation avec les partenaires d'affaires et gouvernementaux.

Pour les générations actuelles et futures, nous devons nous mobiliser pour la réalisation de projets de toute envergure, visant la consolidation et la diversification des petites, moyennes et grandes entreprises. Sincèrement, nous devons aussi nous mobiliser pour être une ville écoresponsable et protéger la santé, l'environnement et notre patrimoine commun.

Notre prospérité réside dans cette mobilisation responsable et documentée, dans notre pouvoir d'attraction et de rétention, dans l'harmonisation des actions des nombreux partenaires de toutes les sphères de notre communauté, d'une confiance mutuelle de même que d'une gestion tolérable de toutes les ressources requises.

C'est en ayant une vision concrète et en posant des actions significatives que nous demeurerons un pôle de fierté et d'attitude positive, à l'image des gens d'ici.

Sept-Îles, l'UNIQUE, carrefour stratégique AFFAIRES & QUALITÉ DE VIE! Sept-Îles, une ville compétitive et accueillante pour les personnes, les familles, les entreprises et les investissements.

C'est pour l'ensemble des raisons que je viens de vous livrer que j'anticipe que vous en veniez à la conclusion que le projet est acceptable et que la recommandation pour sa mise en oeuvre soit positive. De plus, je souhaite que pour rassurer la population septilienne, que des standards encore plus élevés soient exigés à Mine Arnaud, question d'aller encore plus loin sur toutes les précautions déjà établies, par eux ou toute autre partie. Enfin, j'espère que le comité de suivi qui sera mis en place soit doté d'un mandat clair et assujetti d'un vrai pouvoir pour la durée de l'exploitation de la mine.

En terminant, je souhaite que tous les intervenants et les citoyens soient conscients de l'importance de poursuivre respectueusement une démarche commune, indépendamment de la décision qui pourrait être rendue ou prise en conclusion de ce marathon d'échanges.

Monsieur le président, mesdames les commissaires, merci de l'opportunité offerte, de votre attention et bonne fin d'audiences.